PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 23 MAI 2023

Présents : Hervé MEDINA, Nathalie SAGE, Françoise ALIBERT, Gérard GUÉRIN, Karine PRIEU, Carine FROMENT, Frédéric NIEDDU, Stéphanie JACOPIN, Pascale LEGER, Blandine FONTAINE, Franck CARRU, Elisabeth GUYOT, Santo CALI.
Anne HILAIRE (secrétaire de mairie, à titre de conseil)

Absents : Rémy PARRIER procuration à Karine PRIEU, Sandrine LABAUME procuration à Hervé MEDINA, Héléna CHAFFOIS procuration à Nathalie SAGE, Philippe PRINCET procuration à Bandine FONTAINE, Jérôme CHALAMET procuration à Gérard GUÉRIN, Jacques AUBERT.

Secrétaire de séance : Nathalie SAGE

Ouverture de la séance à 20 h

ORDRE DU JOUR :

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES RÉUNIONS DU 14 MARS 2023 ET DU 11 AVRIL 2023

Les procès-verbaux des réunions du conseil municipal du 14 mars 2023 et 11 avril 2023 sont adoptés à l'unanimité.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

CONVENTION DE MUTUALISATION AVEC LE CDG – RÉFÉRENT DÉONTOLOGIQUE ÉLUS

La réglementation impose désormais que tout élu local puisse contacter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés par la charte de l'élu local.
Le Centre de Gestion de la Drôme en collaboration étroite avec l'Association des Maires de France, section Drôme, propose de mutualiser la fonction de référent déontologue des élus au moyen d'une convention spécifique, qui confier ce rôle à Madame Élise UNTERMAIER-KERLÉO.
Approuvé à l'unanimité

FINANCES LOCALES

DÉCISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET GÉNÉRAL

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de procéder à des virements de crédits qui viennent corriger une anomalie au budget primitif au niveau des écritures d'ordre.
Approuvé à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR – CLOTURE DU STADE

Monsieur le Maire propose de solliciter le Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) de la Fédération Française de Football afin d'aider au financement du remplacement de la clôture du stade. Ces travaux ont un coût de 20 475 € H.T. et sont subventionnés à hauteur de 25% par le Département de la Drôme.
Approuvé à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

Monsieur le Maire propose de solliciter le Département de la Drôme sur l'enveloppe des amendes de police afin d'aider au financement de l'installation d'un ralentisseur au hameau de Saint Turquois. Ces travaux sont estimés à 4 730 € HT.
Approuvé à l'unanimité

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

CESSION D'UNE PARCELLE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que par délibération du 14 mars 2023, l'assemblée avait accepté le principe de la cession d'une portion de la parcelle AS 363 au profit de Madame Lise Vigouroux et Monsieur Mathéo Taulier, propriétaires de la parcelle mitoyenne. Il est proposé aujourd'hui d'officialiser cet accord puisque la portion vendue a été délimitée et numérotée. La parcelle à vendre porte le numéro AS 551 et a une surface de 35 m². Les acquéreurs prendront à leur charge tous les frais inhérents à cette vente.
Approuvé à l'unanimité

APPROBATION DE L'INSCRIPTION DE L'ACTION DE LA COMMUNE AU CONTRAT DU BASSIN VERSANT DU LEZ

Le Syndicat du Bassin Versant du Lez propose d'approuver l'inscription de la fiche action portée par la commune dans le contrat de bassin versant du Lez concernant les travaux de réduction des eaux claires parasites dans le réseau d'assainissement collectif de la commune. Cette inscription peut permettre l'obtention d'une aide financière grâce au bonus SPEA.
Approuvé à l'unanimité

INFORMATIONS DIVERSES

- Les travaux de réparation et mise en séparatif du réseau d'assainissement Grand'Rue ont été commandés à l'entreprise Teyssier pour 36 277 € HT. Ils seront exécutés avant l'été.
- Le PLU devait être voté définitivement lors de ce conseil municipal. Cela n'a pas été possible en raison de l'absence d'un document que doit fournir la DDT concernant la partie inondable du projet de déviation de la RD 94. Le conseil municipal se réunira ultérieurement et le plus tôt possible afin de voter la version définitive du PLU.
- La commune n'a pas d'informations nouvelles concernant les travaux de construction du nouveau collège.

- AGENDA
  - Du 26 au 29 mai : voyage à Gouvy pour célébrer les 20 ans du jumelage
  - 28 mai : Rallye promenade organisé par l'Amicale Laïque
  - 2 juin : Spectacle TEX (humoriste) organisé par TL Production
  - Du 9 au 11 juin : fête foraine
  - 11 juin : fête de l'Amicale Laïque
  - 17 juin : Opération Nettoyons la Nature organisée par la Commission Jeunesse et Sport
  - 19 juin : stationnement de véhicules Traction au Jardin des Vignes
  - 23 juin : marché nocturne artisanal
  - 24 juin : inauguration du Jardin des Vignes et du City-Stade
  - 30 juin : kermesse de l'école (sous réserve)
  - 14 juillet : journée de festivités intercommunale organisée par la commune de Bouchet, clôturée par un dîner républicain
  - 28 juillet : Trophée des Célébrités (pétanque) organisé par le Comité des Fêtes
  - 30 juillet : brocante professionnelle et exposition de véhicules anciens
- Gérard Guérin remercie les secrétaires pour leur aide dans l'organisation du marché nocturne du 23 juin.
- Monsieur le Maire et Rémy Parrier à l'invitation des services du Département, sont allés visiter un gymnase à Annonay. La construction avec un toit en toile ne semble pas convenir à notre climat à températures élevées.
- Le bulletin municipal sera distribué d'ici 3 semaines.
- Les différentes commissions municipales vont travailler aux projets 2024 afin de pouvoir déposer les demandes de subvention à l'automne 2023.
- Il est rappelé de penser à s'inscrire pour l'opération Nettoyons la Nature du 17 juin.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,
Hervé MEDINA

MAIRIE DE SUZE LA ROUSSE 26790 (DRÔME)